Ville pionnière des Basses-Laurentides aux dimensions humaines, fière de son caractère champêtre et de son splendide environnement riverain, Bois-des-Filion compte près de quatre-vingts employés et propose une qualité de vie reconnue et une économie prospère à ses 9 970 habitants. En ce moment, elle accepte les candidatures de gens compétents afin de recruter une personne qui assumera les fonctions de :

# CAPITAINE

## DIVISION OPÉRATION – PRÉVENTION
## SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

### *Fonctions*

Le capitaine de la Sécurité incendie – division opération et prévention assiste le directeur dans la planification des activités de prévention de son service, afin d'assurer le bon déroulement de toutes les activités reliées à la prévention et à la sécurité incendie. Selon l'horaire établi par le directeur, il est disponible pour répondre aux interventions et prend charge des opérations. Il participe au développement du Service en émettant des recommandations susceptibles d'améliorer la qualité du service offert aux citoyens.

### *Tâches et responsabilités*

- Participer à l'élaboration du budget municipal et administre les budgets de sa division ;
- Participer à l'achat des équipements ;
- Connaître toutes ententes inter municipales et schéma de couverture de risques de la MRC de Thérèse-De Blainville et voir à leur application ;
- Agir comme responsable des opérations lors de la mise en œuvre du plan des mesures d'urgence ;
- Supervise le personnel sous son autorité.

### *Relation de travail*

- Accorder ou refuser les permissions de remplacement, produire et gérer les horaires de l'équipe de jour ;
- Émettre les avis d'enquête et les mener auprès des personnes concernées ;
- Recommander les mesures disciplinaires à appliquer et en faire le suivi ;
- Appliquer et faire respecter les dispositions de la convention collective en vigueur.

### *Administration et disponibilité*

- Demeurer disponible lorsque son groupe de travail est de garde ;
- Suivre la formation requise afin d'être en mesure de remplir toutes les tâches et exigences relatives à sa fonction ;
- Prendre connaissance et appliquer tous les règlements, directives et ententes de service, y compris celle entre Bois-des-Filion et Lorraine et en assurer l'application ;
- Appliquer les règlements relatifs à la prévention des incendies ;
- Effectuer toutes autres tâches connexes à ses fonctions qui sont demandées par son supérieur.

### *Exigences*

- Diplôme d'études professionnelles (DEP) en intervention en sécurité incendie ;
- AEC en prévention incendie ou DEC en sécurité incendie (option prévention) ;
- Formation complétée en tant qu'officier I (officier II – atout) de l'École nationale des pompiers du Québec ;
- Expérience d'un minimum de deux (2) ans à titre d'officier au sein d'un Service de sécurité incendie ;
- Disponibilité complète sur semaine (lundi au vendredi) de 6 h 00 à 17 h 30 ;
- Permis de conduire de classe 4A ;
- Lieu de résidence permanente situé à l'intérieur du périmètre d'embauche ;
- Posséder une bonne maîtrise de la langue française écrite et parlée ;
- Maîtrise de l'environnement *Windows* et des logiciels de la suite *MS Office*.
- Aisance à dispenser la formation à son personnel ;
- Leadership et autonomie et sens accru des responsabilités.

### *Conditions salariales*

Ce poste cadre est offert à raison de 42 heures par semaine. Selon la politique de rémunération du personnel-cadre, l'échelle salariale se situe entre 64 000 et 76 000 $.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature par courriel, en y indiquant la référence du poste « SI20-0918 », **au plus tard le 18 septembre 2020,** par courriel (cv@ville.bois-des-filion. qc.ca) ou sur notre site internet en visitant la section emplois au https://ville.bois-des-filion.qc.ca.

**Ville de Bois-des-Filion**
**Direction des ressources humaines**
**375, boul. Adolphe-Chapleau, Bois-des-Filion, J6Z 1H1**
**Téléc. : 450 621-8483 Courriel : cv@ville.bois-des-filion.qc.ca**

Nous remercions tous les candidats et candidates de l'intérêt porté à ce poste.
Cependant seules les personnes retenues en entrevue seront contactées.